

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2021 À 19 H 30 PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents à cette visioconférence et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est également présente par visioconférence : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-02-01-01 Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale et secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.

2021-02-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

2021-02-01-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 soit adopté.

2021-02-01-04 Liste des déboursés du mois de janvier

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 52 384,70 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2021-02-01-05 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de Carolyne Lamarche, coordonnatrice des jeux des 50 ans et plus GÎM 2021, annonçant le report de l'édition 2021, à l'année prochaine, soit à l'année 2022, et ce, en raison du contexte pandémique actuelle.

Radio CIEU-FM

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages de renouveler l'adhésion de la Municipalité à la radio CIEU-FM pour un montant de 75 \$.

Chorale La voix des Ondes

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque qu'un don de 1000 \$ soit versé à la chorale la Voix des Ondes en guise d'aide financière face au contexte de la pandémie de la COVID-19.

2021-02-01-06 Suivi du maire concernant la situation de la COVID-19

Monsieur le maire effectue un suivi sur les récents développements concernant la situation entourant la COVID-19.

**2021-02-01-07 Règlement numéro 484-20
Dépôt du certificat relatif à la période d'enregistrement**

La secrétaire-trésorière dépose le certificat de la procédure d'enregistrement tenue du 9 décembre au 16 décembre 2020 pour le Règlement numéro 484-20, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 de la Municipalité de Saint-Siméon.

**2021-02-01-08 Adoption du Règlement numéro 484-20
Modifiant le Règlement numéro 362-09-2 de la Municipalité de
Saint-Siméon.**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Règlement numéro 484-20, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon, soit adopté.

Ce Règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Siméon pour fins de consultation.

**2021-02-01-09 Remplacement de lumières de rues
Acceptation de la soumission**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire procéder au changement de 40 lumières de rues pour l'année 2021;

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de procéder au changement de 40 lumières de rues, selon les termes de la proposition soumise par Christian Fugère, entrepreneur-électricien, le 28 janvier 2021, au montant de 11 536 \$ (taxes en sus).

**2021-02-01-10 Approbation de l'annexion d'une partie du territoire contigu de la
Municipalité de Saint-Siméon dans le secteur du Havre de pêche
du Ruisseau-Leblanc**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-07-08-14 appuyant la Municipalité de Caplan dans le projet de dessaisissement des installations portuaires au havre de pêche du ruisseau Leblanc;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Caplan prévoit acquérir de Pêches et Océans Canada le havre de pêche du ruisseau Leblanc;

CONSIDÉRANT QU'une partie de l'accès au havre est située dans le territoire contigu de la Municipalité de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT la partie du territoire contigu de la Municipalité de Saint-Siméon, territoire décrit dans la description technique et montré sur le plan de monsieur Alexandre Babin, arpenteur-géomètre, documents datés du 15 octobre 2020, portant le numéro 386 de ses minutes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve le Règlement numéro 288-2021, de la Municipalité de Caplan, concernant l'annexion à la Municipalité de Caplan d'un terrain (chemin du Quai) appartenant à la Municipalité de Saint-Siméon et d'autres lots situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Siméon.

Cette résolution remplace la résolution numéro 2020-12-07-12.

2021-02-01-11 Entente portant sur les salaires et avantages sociaux 2021

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2021.

2021-02-01-12 TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2021-02-01-13 Recensement de la population de 2021

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon appuie le recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

2021-02-01-14 Autres sujets

Aucun autre point traité

2021-02-01-15 Période de questions

La Municipalité n'a reçu aucune question avant la séance.

La séance se tenant à huis clos aucune personne n'est présente.

2021-02-01-16 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Dial Lepage propose la levée de la séance, il est 20 h 25.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale